

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 57 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 35 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.
Départs de Saumur pour Tours.
3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 f. »
Trois mois, — 5 25 — 5 f. 75
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :
Les circonstances qui ont déterminé les der-
nières résolutions des plénipotentiaires de l'Empe-
reur au Mexique sont l'objet d'appréciations di-
verses de la part de la presse française et étran-
gère. Il nous semble opportun, afin d'éclairer l'o-
pinion publique, de reproduire ici les clauses de
la convention de Londres et les instructions dont
M. de Saligny et le vice-amiral Jurien de la Gra-
vière se sont inspirés en renonçant à négocier avec
les plénipotentiaires de M. Juarez et en faisant
avancer nos troupes sur Mexico. Nous empruntons
ces citations aux documents diplomatiques qui
ont été communiqués au Sénat et au Corps-Lé-
gislatif à l'ouverture de la session.

Voici d'abord le préambule de la convention du
31 octobre, qui indique le double but assigné à
l'action commune de la France, de la Grande-
Bretagne et de l'Espagne :

« Sa Majesté l'Empereur des Français, Sa Majesté
la reine d'Espagne et Sa Majesté la reine de la
Grande-Bretagne et d'Irlande, se trouvant placées
par la conduite arbitraire et vexatoire des autori-
tés de la république du Mexique dans la néces-
sité d'exiger de ces autorités une protection plus
efficace pour les personnes et les propriétés de
leurs sujets, ainsi que l'exécution des obligations
contractées envers elles par la république du
Mexique, se sont entendues pour conclure entre
elles une convention, dans le but de combiner
leur action commune, et, à cet effet, ont
nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir, etc. »

Les articles 1 et 2 de cette convention sont
ainsi conçus :

« Art. 1^{er}. Sa Majesté l'Empereur des Français,
Sa Majesté la reine d'Espagne et Sa Majesté la
reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande s'en-
gagent à arrêter, aussitôt après la signature de
la présente convention, les dispositions nécessai-
res pour envoyer sur les côtes du Mexique des for-
ces de terre et de mer combinées dont l'effectif
sera déterminé par un échange ultérieur de com-
munications entre leurs gouvernements, mais
dont l'ensemble devra être suffisant pour pouvoir
saisir et occuper les différentes forteresses et po-
sitions militaires du littoral mexicain.

« Les commandants des forces alliées seront,
en outre, autorisés à accomplir les autres opéra-
tions qui seraient jugées, sur les lieux, les plus
propres à réaliser le but spécifié dans le préam-
bule de la présente convention, et notamment à
assurer la sécurité des résidents étrangers.

« Art. 2 Les hautes parties contractantes s'en-
gagent à ne rechercher pour elles-mêmes, dans
l'emploi des mesures coercitives prévues par la
présente convention, aucune acquisition de ter-
ritoire ni aucun avantage particulier, et à n'exer-
cer dans les affaires intérieures du Mexique
aucune influence de nature à porter atteinte au
droit de la nation mexicaine de choisir et de con-
stituer librement la forme de son gouvernement. »

Le sens que le gouvernement de l'Empereur
attachait à ces dispositions se trouve fixé dans
l'extrait suivant des instructions que le ministre
des affaires étrangères adressait, le 11 novembre
dernier, à l'amiral Jurien de la Gravière, et qui
étaient communiquées en même temps aux cabi-
nets de Londres et de Madrid :

« L'intérêt de notre dignité et des considérations
puisées dans les circonstances climatériques du
littoral se réunissent pour exiger un résultat
prompt et décisif. C'est principalement en vue de
cette éventualité qu'il est mis à votre disposition
un corps de troupes de débarquement qui, joint
aux autres contingents militaires, fournira aux
alliés le moyen d'étendre le cercle de leur action.

« Le gouvernement de l'Empereur admet que,
soit pour atteindre le gouvernement mexicain,
soit pour rendre plus efficace la coercition exercée
sur lui par la prise de possession de ses ports,
vous puissiez vous trouver dans la nécessité de
combiner une marche dans l'intérieur du pays,
qui conduirait, s'il le fallait, les forces alliées
jusqu'à Mexico même. J'ai à peine besoin d'ajouter
qu'une autre raison pourrait vous y déterminer :
ce serait la nécessité de pourvoir à la sûreté de

nos nationaux, dans le cas où elle se trouverait
menacée sur un point quelconque du territoire
mexicain que l'on pourrait raisonnablement at-
teindre.

« Les puissances alliées ne se proposent, je vous
l'ai dit, aucun autre but que celui qui est indiqué
dans la convention ; elles s'interdisent d'intervenir
dans les affaires intérieures du pays, et nota-
mment d'exercer aucune pression sur les volon-
tés des populations, quant au choix de leur
gouvernement. Il est cependant certaines hypo-
thèses qui s'imposent à notre prévoyance et que
nous avons dû examiner. Il pourrait arriver que
la présence des forces alliées sur le territoire du
Mexique déterminât la partie saine de la popula-
tion, fatiguée d'anarchie, avide d'ordre et de re-
pos, à tenter un effort pour constituer dans ce
pays un gouvernement présentant les garanties
de force et de stabilité qui ont manqué à tous
ceux qui s'y sont succédés depuis l'émancipation.

« Les puissances alliées ont un intérêt commun
et trop manifeste à voir le Mexique sortir de l'état
de dissolution sociale où il est plongé, qui pa-
lyse tout développement de sa prospérité, annule
pour lui-même et pour le reste du monde toutes
les richesses dont la Providence a doté un sol
privilegié, et les oblige elles-mêmes à recourir pé-
riodiquement à des expéditions dispendieuses
pour rappeler à des pouvoirs éphémères et insen-
sés les devoirs des gouvernements.

« Cet intérêt doit les engager à ne pas décourager
les tentatives de la nature de celles que je viens
de vous indiquer, et vous ne devriez pas leur re-
fuser vos encouragements et votre appui moral
si, par la position des hommes qui en prennent
l'initiative et par la sympathie qu'elles rencontre-
raient dans la masse de la population, elles
présentaient des chances de succès pour l'établisse-
ment d'un ordre de choses de nature à assurer
aux intérêts des résidents étrangers la protection
et les garanties qui leur ont manqué jusqu'à
présent. »

Voici l'extrait d'une lettre particulière qui peut

FEUILLETON.

LA MÈRE AUX CHATS.

(Suite.)

Le père avait une de ces bonnes figures bourgeoises,
un peu éteinte comme intelligence peut-être, un peu
marquée au coin de la routine et de l'entêtement, mais
franche, loyale, avenante. Ce devait avoir été un homme
laborieux, un honnête homme.

Était-ce par suite de mes soupçons à l'égard du fils ?
le second portrait fut loin de m'impressionner aussi favo-
rablement que le premier. Ainsi que le pensait la Guil-
lemaine un certain air de famille existait cependant entre
eux. De plus, ce jeune homme avait été peint à vingt et
quelques années tout au plus, à l'âge où le vice, où les
mauvais sentiments n'ont pas encore gravé sur le visage
leur flétrissante empreinte.

Mais il suffisait de voir ce crâne proéminent, cet œil
en saillie, ce nez presque droit, cette lèvre déjà hau-
taine, ce menton extraordinairement développé, pour
pressentir un naturel égoïste et vaniteux à l'excès, de la
sottise et de l'ambition, des instincts despotiques en
même temps qu'une extrême faiblesse. Il n'avait rien de
repoussant, loin de là : moins la grandeur et le génie,
cette tête rappelait celle de Louis XIV.

Tandis que mon examen se prolongeait ainsi, la mère
François demeurait immobile et semblait de plus en
plus m'oublier.

Je résolus de renouveler l'attaque, et directement
cette fois.

Mais, commençons d'abord par le premier portrait :
— C'est là votre mari... demandai-je tout-à coup....
votre mari, n'est-ce pas, mère François ?

— Oui... répondit-elle enfin d'une voix lente et comme
un rêve... oui... un bon mari... le meilleur des hommes...
Ah!... pourquoi donc m'a-t-il laissée seule ici-bas? Ce
fut là mon premier malheur!

— Allons! allons! repris-je en m'armant de courage.
Vous n'êtes seule que parce que vous le voulez bien... Il
vous reste un fils, car c'est votre fils, ce beau jeune
homme-là, n'est-ce pas?... et s'il vous savait souffrante!
Oh! j'en suis bien certain... voulez-vous que je lui écrive,
à votre fils?

A ce mot, sur lequel j'avais élevé la voix à dessein, la
pauvre vieille se réveilla comme en sursaut, et soudain
se redressant de toute la hauteur de sa taille :

— Mon fils! s'écria-t-elle avec une expression déché-
rante. Qui vous a dit que j'avais un fils... Un fils, moi!
ça n'est pas vrai... je n'ai plus de fils... je n'en ai jamais
eu, jamais!

Elle était devenue livide, un tremblement convulsif
l'agitait, son regard m'effraya.

Je m'élançai vers elle et la soutins dans mes bras; il
était temps, elle tombait!...

Ce ne fut pas sans peine que je parvins à la calmer
quelque peu, à la rasseoir sur la chaise basse, à reposer
sur l'oreiller sa pauvre tête éperdue.

Alors, comme épuisée par cet accès de désespoir, elle
redevint complètement immobile, mais elle se prit à
pleurer ainsi que pleure un enfant qui souffre.

Et c'était mon indiscretion, ma maudite curiosité, qui
lui avaient fait tant de mal!

Aussi je m'agenouillai devant elle, et réchauffant dans
les miennes ses deux mains glacées je lui dis :

— Pardon, mère François, pardon!... je vous pro-
mets de respecter maintenant votre secret... je ne vous
parlerai plus de cela... jamais... je vous le jure!...

Elle se souleva à demi sur le coude, et me regardant
avec l'expression d'un doux reproche :

— À cette condition-là, nous resterons amis, mur-
mura-t-elle. Mais, je vous en supplie, tenez votre pro-
messe. Il y a des jours où ma pauvre tête est bien faible...
il y a des souvenirs qui tuent!

Quelques minutes plus tard, obéissant à sa prière, je
me retirai.

Pauvre mère François!... toute brisée qu'elle était,
elle avait voulu m'accompagner jusqu'à la porte de sa
chambre, et, comme preuve qu'elle ne me gardait pas
rancune, au moment où déjà je redescendais l'escalier,

donner une idée de l'état d'anarchie dans lequel le Mexique est tombé :

Il y a quelques mois, des élections eurent lieu dans l'Etat de Tamaulipas pour la nomination d'un gouverneur. La majorité des votes se porta sur M. Serna, candidat du parti *Rojo*. Son élection, validée par la cour suprême de Mexico, fut ratifiée par le congrès. Mais le parti *Crinolino* (1), qui se trouve en majorité à Matamoros, prétendit que les élections avaient été faussées, et refusa de reconnaître le nouveau gouverneur. On ne tarda pas à prendre les armes de part et d'autre, et le général du parti *Rojo*, M. Caravajal, vint, avec 2,000 hommes, assiéger Matamoros. Cette querelle qui, dans une ville complètement ouverte et que rien ne protège, eût dû se terminer en moins d'une semaine, a dégénéré en un siège destructeur qui n'a pas duré moins de trois mois. Caravajal, qui recevait, dit-on, des munitions et des armes de Brownsville, était enfin parvenu à s'établir à une portée de fusil de la place de l'Ayuntamiento, quand un beau jour un crinolino bien avisé eut l'idée de déterrer une vieille pièce de canon espagnole qui servait de borne sur la place. On monta secrètement cette pièce sur un affût grossier; on la bourra de mitraille et on attendit l'attaque de l'ennemi. L'effet de cette machine fut décisif; un grand nombre de morts et blessés restèrent sur le terrain, et les assaillants prirent la fuite pour ne plus reparaître. Pendant que ces événements s'accomplissaient à Matamoros, l'intervention des trois puissances faisait proclamer l'état de siège dans toute l'étendue de la république mexicaine.

Le président, M. Juarez, dont le pouvoir était ébranlé par cette intervention, se vit alors forcé de confier la centralisation du commandement supérieur, dans les trois Etats de Nouveau-Léon, San Luis de Potosi et de Tamaulipas, à M. Vidauri, qu'il n'aime pas, mais qu'il redoute, et dans lequel il voit soit un prétendant à la présidence, soit un homme disposé à démembrer la République en s'adjuvant le gouvernement des trois provinces qu'il administre en ce moment. Il résulte de cette situation bizarre et un peu confuse que M. Serna n'exerce, de fait, aucune autorité dans une partie de l'Etat dont il est le gouvernement légal, et qu'à Matamoros notamment, les autorités crinolines dirigent paisiblement (jusqu'à nouvel ordre) les affaires de la localité.

Ce qu'il y a de triste dans tout ceci, c'est que la manière de guerroyer et d'assiéger qui est en pratique dans ce pays a fait essuyer à la ville de Matamoros les plus cruelles épreuves. J'ai vu de mes yeux la moitié des maisons incendiées, renversées, criblées de balles, de boulets et de bombes. Dans les quartiers qui ont été le théâtre de ces luttes destructives et à la longue très-meurtrières, rien n'a été respecté. Si les pavillons étrangers qui flottaient sur les maisons consulaires les ont protégés du pillage et de la destruction, ils n'ont pas empêché les dégradations causées par

(1) On le nomme ainsi parce qu'il compte dans ses rangs la plus grande partie des citoyens aisés, dont la position de fortune permet à leurs femmes de porter la crinoline.

ces projectiles qui, pour la plupart, étaient lancés pendant la nuit.

La situation de Matamoros, est donc des plus fâcheuses. Plusieurs ont des deuils à déplorer; presque tous ont subi des pertes dans leurs propriétés et leur fortune. Le commerce de cette malheureuse ville se relèvera lentement d'un tel désastre, surtout s'il est vrai que le parti rouge médite de prendre sa revanche.... (Pays.)

Le *Morning-Post* dit que la tournure qu'ont prise les affaires du Mexique, en accusant une divergence d'opinions entre les représentants de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre, a été une cause de regrets et de surprise.

L'effet de l'expédition mexicaine est affaibli par la désunion des puissances alliées. On est surpris que la France veuille poursuivre une action militaire séparée pour un objet qui avait été clairement réservé par la convention de Londres, laquelle stipulait qu'on n'interviendrait pas dans les affaires intérieures du Mexique.

L'encouragement donné par la France au général Almonte justifie la retraite des expéditions anglaise et espagnole.

Nous n'avons pas perdu l'espoir, ajoute le *Morning-Post*, que la France reconnaisse les inconvénients résultant de l'abandon de la ligne tracée par une action commune, et nous sommes heureux d'apprendre par notre correspondant de Paris que l'Empereur Napoléon désire rappeler le corps expéditionnaire français aussitôt que cela sera possible.

Nous recevons de Madrid les nouvelles suivantes :

Les aides-de-camp du général Prim assurent qu'il sera lui-même de retour à Madrid le 6 juin.

La reine et les ministres approuvent la conduite du commandant des forces espagnoles au Mexique.

A la chambre des députés, le général O'Donnell a exprimé l'opinion que le désaccord survenu à Orizaba provenait d'une mauvaise interprétation des instructions données par les puissances à leurs plénipotentiaires. — Havas.

Par le dernier paquebot parti de la Havane le 1^{er} mai et arrivé le 18 à Cadix, on a appris que déjà à cette date, la plus grande partie des troupes que le général Prim avait sous ses ordres étaient arrivées dans l'île de Cuba.

C'est la brigade commandée par le général Vargas, forte de 1,500 hommes, avec deux compagnies d'artillerie et une de génie, qui ont débarqué les premières à la Havane.

Le drapeau de la France est le seul qui flotte maintenant sur les murs de Saint-Jean-d'Ulloa. (Pays.)

M. Rattazzi vient d'adresser la circulaire suivante aux préfets du royaume d'Italie :

Turin, 15 mai. — Le gouvernement a eu connaissance que, dans plusieurs parties du royaume, quelques personnes, mal inspirées, font des préparatifs militaires et des enrôlements clandestins pour une expédition qu'ils voudraient faire croire entreprise, sinon avec le consentement, du moins avec la connivence du gouvernement lui-même.

Pour justifier cette entreprise, on met en avant un nom cher au pays et tenu en grande considération par le gouvernement, et l'on tente ainsi de faire croire que cette tentative insensée est excitée et dirigée par lui.

Le gouvernement croit avoir de justes raisons pour déclarer dénuée de tout fondement une participation quelconque de l'illustre général à de pareilles entreprises, qui ne pourraient mener à rien autre qu'à compromettre gravement tout ce que l'Italie a obtenu jusqu'à présent par sa sagesse et son courage. En attendant, monsieur le préfet, vous tâcherez avec cette intelligence et ce zèle pour la chose publique, dont vous avez déjà donné des preuves si distinguées, de convaincre vos administrés que le gouvernement, loin de tolérer, condamne ces déplorables tentatives, et qu'il est décidé à ne reculer devant aucun moyen pour les empêcher, en maintenant d'une main ferme l'autorité de la loi.

Le soussigné a pleine confiance que vous userez de la plus grande vigilance dans cette circonstance pour arriver à être parfaitement informé de tout ce que l'on pourrait tenter dans cette province pour traduire en actes de semblables projets, ne négligeant rien pour empêcher, par les conseils et à l'occasion même par la force, toute affaire qui tendrait à mettre en danger l'ordre public et le respect dû aux lois.

En vous conformant à ces instructions, vous voudrez bien, sans délai, mettre à exécution les moyens que vous jugerez les plus convenables, suivant les circonstances, pour porter à la connaissance du public la volonté ferme du gouvernement sur ce point.

Pour le ministre,

Le directeur général, FONTANA.

Un télégramme de Turin, du 18 mai, porte que les dernières nouvelles des provinces constatent partout une tranquillité parfaite.

Le journal *l'Alleanza*, de Milan, publie une adresse de Kossuth aux Magyars, aux Slaves et aux Roumains. L'ex-dictateur engage ces peuples à se former en confédération.

La *Gazette officielle* dément le bruit, répandu par quelques journaux, que des dissensions existeraient dans le cabinet et que plusieurs ministres auraient donné leur démission.

Le roi a posé à Naples la première pierre du nouveau port. Il a été l'objet à cette occasion d'une ovation nouvelle. Les spectateurs étaient nombreux malgré la pluie.

Sa Majesté a dû quitter Naples mardi dans la nuit, pour revenir à Turin.

La flotte française a quitté la rade de Naples, se rendant à Alger.

L'amiral Rigault, avec deux vaisseaux, est resté à Naples; il rejoindra la flotte le 25 mai.

Le prince Napoléon a visité plusieurs théâtres; il a été acclamé.

On assure que monsignor Tipaldi administrateur du diocèse de Naples, et plusieurs chanoines, ont été arrêtés, ainsi que plusieurs membres du chapitre de Saint-Janvier.

La démission donnée par le préfet de Brescia, à la suite des événements du 15, n'a pas été en-

elle me rappela pour me montrer un sourire.

— Non! me disais-je alors; oh! non, je ne toucherais plus à ce douloureux passé, à cette mystérieuse blessure qui saigne toujours! Je ne saurais rien, soit!... Je ne veux rien savoir... mais, comme dit la Guillemaine, je n'en aimerai pas moins la mère François!

Hélas! je ne me doutais guère qu'à quelques jours de là ce drame allait pour moi se dénouer, et d'une façon terrible!

VII.

C'était par une belle matinée de septembre; je venais de louer une carriole et m'en allais à Trouville.

Au premier détour du chemin, je rencontrai ma vieille voisine qui, pédestrement et dans sa toilette des dimanches, semblait commencer la même excursion.

— Hé! bonjour, mère François... est-ce que vous partez pour Trouville aussi?

— Oui... voisin...

— Ça se trouve à merveille. Montez donc avec moi, je vous mène et vous ramène.

Après une courte résistance, elle se décida à accepter la place offerte.

Le voyage s'effectua des plus galement.

Rien de charmant, d'ailleurs, comme cette route, qui serpente constamment entre de grandes haies vives, à travers lesquelles on aperçoit, dans de vastes cours plan-

tées de pommiers, de bonnes grosses vaches normandes au regard amical et curieux.

D'un côté, ce sont des collines et des vallons du plus pittoresque effet, une petite Suisse; de l'autre, ce sont de fréquentes échappées sur la mer.

Çà et là des bouquets de bois ou de riantes chaumières à demi cachées dans le feuillage. Partout de frais ruisseaux qui, tantôt cascading sur les cailloux, tantôt se jouant parmi les herbes, égaient par leur chanson le chemin que parfois ils traversent.

Et toute cette admirable nature commençait à revêtir sa belle robe diaprée de l'automne! Et sous les rayons d'un resplendissant soleil, c'étaient partout de magiques reflets: diamants dans les eaux, émeraudes parmi la verdure, topaze, et rubis aux flancs déjà replets des fruits presque mûrs!

Jamais on n'avait vu voler plus d'insectes s'élevant de lumière, jamais on n'avait entendu plus de gazouillements d'oiseaux.

Le moyen de ne pas oublier toutes ses tristesses au milieu d'un pareil paradis!... Le moyen de ne pas se sentir renaitre à l'espérance, à la joie, à tous les épanouissements de l'âme!

Aussi la mère François n'était-elle plus la même femme. Elle causait, souriait, s'animait; elle semblait rajeunir de vingt ans!

Sans compter que, pour ma part, j'étais émuouillant

et guilleret comme un pinson.

Nous arrivâmes donc à Trouville dans les meilleures dispositions du monde.

Il fut convenu que chacun irait à ses petites affaires et que, vers trois heures, on se retrouverait à l'auberge où je laissais le cheval.

J'eus terminé mes visites plus tôt que je ne l'espérais, et fus de retour le premier au rendez-vous.

Mais il n'y avait rien là qui pût me déplaire, ou même me causer un moment d'ennui.

A cette époque de la saison, à cette heure du jour, Trouville offre le spectacle le plus mouvementé, le plus chatoyant, le plus merveilleux que puisse donner une ville de bains. C'est vraiment la favorite par excellence de la mode d'été, la reine de la côte française!

Assis à la porte de l'hôtel et tout en fumant mon cigare, je regardais défilier cette joyeuse foule accourue de tous les pays, cette brillante cohue qui parle toutes les langues. Que de jaquettes de bazin blanc et que de panamas!... Que de volants et de rubans sous ces petits chapeaux à plumes! Grand monde, monde financier, monde savant, monde artistique, monde bourgeois, demi-monde, quart de monde, ils étaient tous représentés là.

Luxeux équipages! chars-à-bancs babillards, cavalcades de chevaux, cavalcades d'ânes, alertes piétons, couples joyeux, familles en fête... combien en vois-tu

core acceptée par le gouvernement. La tranquillité, du reste, est partout rétablie dans la province de Brescia.

Une dépêche de Brescia annonce que la ligne du lac de Garde est occupée militairement par les troupes autrichiennes. Le 17, les troupes ont été consignées de l'autre côté du Mincio; les soldats étaient armés et équipés en campagne. Un ordre du jour engage les chasseurs à se conduire vaillamment. La route de Milan, est-il dit dans cette pièce, est ouverte à l'armée autrichienne par la révolution qui vient d'avoir lieu à Bergame et à Brescia. — Havas.

On mande de Marseille, le 20 mai :

Le général de Goyon, arrivé à Marseille, est reparti ce matin pour Paris. Avant son départ de Rome, il a publié un ordre du jour désignant le général Hugues pour exercer le commandement par intérim.

Le général de Goyon a ajouté qu'il n'y avait rien de changé dans la mission que remplit à Rome l'armée française. — Havas.

On mande des frontières de Pologne, à la date du 19 mai :

D'après des nouvelles particulières reçues à Varsovie, le marquis Vielopolski serait tombé en disgrâce. Il quitterait Saint-Petersbourg par suite du chant des hymnes prohibés.

Mgr Felinski, archevêque de Varsovie, est décidé à fermer toutes les églises dans le cas où l'on ne ferait pas cesser les poursuites de la police à l'intérieur des églises.

Par suite des représentations de l'archevêque, le général Luders a publié un manifeste en vertu duquel la police devra se tenir pendant deux jours à distance des églises; mais les arrestations recommenceraient si, malgré cela, on chantait encore les hymnes prohibés. — Havas.

Une dépêche gouvernementale, reçue à Vienne, le 18 mai, au ministère des affaires étrangères, annonce que le gouvernement hessois s'est décidé à se conformer aux résolutions de la Diète germanique.

On mande de Stuttgart, le 18 mai :

Une motion a été présentée hier à la chambre pour la création d'un pouvoir central allemand avec représentation nationale.

M. Hugel, répondant à une interpellation de M. Mittnacht, dit qu'une solution satisfaisante de la question de Hesse n'est possible que par le rétablissement de la constitution et de la loi électorale de 1849, qui fait partie intégrante de la constitution.

Dans une séance extraordinaire de la diète de Francfort, tenue le 19, le représentant de la Hesse-Electorale a déclaré que son gouvernement, attribuant un caractère prohibitif à la résolution de la diète, a mis à néant les mesures qu'il avait ordonnées au sujet des élections. La diète, de son côté, a décidé de s'en rapporter au contenu textuel de sa résolution. — Havas.

On apprend de bonne source, dit un télégramme de Berlin, du 19, qu'il a été expédié

passer dans tes rues, dans tes promenades et sur ta plage... ô Trouville ! durant ces deux mois chacun composé de trente dimanches auxquels personne ne dédaigne de s'associer, de trente mardi-gras en plein soleil.

J'en étais là de mes réflexions lorsque, trois heures sonnantes, je vis arriver enfin la mère François.

— Avez-vous terminé toutes vos petites commissions, voisine ?

— Il m'en reste encore une... mais c'est là, presque en face, chez ce pharmacien, pour la Guillemaine dont l'enfant est malade.

— Très-bien ! ne vous gênez pas... Moi, pendant ce temps-là, je vais faire atteler.

Tout en me remerciant de la main, elle traversait déjà la rue.

En ce moment arrivait à toute bride un fringant équipage de fantaisie, conduit par le maître en personne.

La mère François avait juste le temps de passer, mais au cri de gare que jeta le gentleman automédon, elle releva tout à coup la tête, et, chose étrange ! resta immobile.

Effrayé de cette imprudence, je me précipitai vers elle, je la saisis vivement, je la contraignis à reculer.

Elle s'affaissa dans mes bras en murmurant ces deux seuls mots.

— Mon fils !

(La suite au prochain numéro.)

samedi soir à Cassel, un ultimatum de la Prusse, qui, à cause de la manière offensante dont a été traité le général Willisen, demande que le ministre hessois se retire dans les quarante-huit heures de la réception de l'ultimatum.

Les projets d'augmentation des impôts présentés par le gouvernement autrichien à la chambre des députés rencontrent des difficultés. — Havas.

On annonce par une dépêche de Raguse, du 18 mai, que la prise de Niksich a coûté aux Monténégrins 200 hommes. La perte des Turcs a été de 500 hommes, outre les prisonniers. La citadelle résiste encore. Les Monténégrins poussent des reconnaissances sur la route de Mostar.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur avait envoyé à Lyon, au-devant de S. A. Saïd pacha, vice-roi d'Egypte, le colonel comte Lepic, surintendant des palais impériaux, l'un de ses aides-de-camp; le commandant baron de Vassart, l'un de ses officiers d'ordonnance, et le baron Philippe de Bourgouin, l'un de ses écuyers.

S. Exc. Vély pacha, ambassadeur extraordinaire de S. M. I. le sultan, était allé à Toulon au-devant de Son Altesse.

Le vice-roi a été reçu, à son arrivée à la gare de Paris, par le préfet de police et par le secrétaire général de la préfecture de la Seine.

Un bataillon d'infanterie de la garde impériale était formé en bataille dans la cour de la gare.

Des voitures de la cour, avec une escorte d'honneur de cavalerie de la garde impériale, attendaient le vice-roi, pour conduire Son Altesse et sa suite au palais des Tuileries.

S. A. Saïd pacha, S. A. Moustapha pacha, son neveu, S. Exc. l'ambassadeur de Turquie, et les officiers de la maison de l'Empereur sont montés dans les premières voitures.

Saïd pacha a été reçu au bas du grand escalier du pavillon de l'Horloge par le grand-maitre des cérémonies et le grand chambellan.

L'Empereur, suivi du grand-veneur, du commandant en chef de la garde impériale, de son premier écuyer et de ses officiers de service, s'est avancé au-devant de Son Altesse jusqu'au haut du grand escalier.

S. M. I. a ensuite conduit S. A. dans le salon où se trouvait S. M. l'Impératrice, entourée de la grande-maitresse de sa maison, de sa dame d'honneur et de ses dames et officiers de service.

Les présentations des personnes composant le service d'honneur de LL. MM. et des personnes de la suite du vice-roi ont ensuite eu lieu. Après ces présentations, S. A. Saïd pacha a été conduit au pavillon Marsana où des appartements lui avaient été préparés.

— S. A. le vice-roi d'Egypte a fait mardi des visites aux princes de la famille impériale.

— Pendant leur séjour à Lyon, Saïd pacha et les personnages de sa suite, ont fait dans certains magasins, d'importantes acquisitions. Dans un seul, un des ministres de la suite du vice-roi, a acheté pour cinquante mille francs. Tout le monde se loue, à Lyon, de la générosité véritablement princière de Saïd pacha.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Il y a peu de temps, nous reproduisons avec bonheur les articles de deux journaux de Bordeaux rendant compte de l'exécution, dans la cathédrale de cette ville, du *Stabat Mater* de M. Bouleau-Neldy, grande œuvre musicale qui a valu à notre concitoyen le premier prix de composition, au concours de la société de Ste-Cécile.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons d'annoncer à nos lecteurs un nouveau et non moins éclatant succès qu'il vient d'obtenir, en remportant le premier prix de composition fondé par l'*Union Chorale* de Paris.

Le sujet mis au concours était celui-ci : *L'Eloge de Wilhem*. Un très-grand nombre de compositeurs, dont plusieurs se sont illustrés déjà par leurs œuvres, n'avaient pas dédaigné de s'engager dans la lutte, et soixante d'entre eux avaient été déclarés admissibles par le jury composé des maîtres émérites dont les noms suivent : Kastner, Ambroise Thomas, membres de l'Institut, Elwart, Bazin, Vialon, professeur d'harmonie au Conservatoire, Ermel, Laurent de Rillé, compositeur, et Silvestre St-Etienne, littérateur-musicien.

Voici en quels termes M. le directeur de l'*Union*

Chorale a fait connaître à M. Bouleau-Neldy son succès.

» Monsieur, je suis heureux de vous annoncer que vous avez obtenu le premier prix dans notre concours de composition musicale. Ce triomphe est d'autant plus honorable que vous aviez à lutter contre des musiciens d'un mérite reconnu, et des compositeurs éminents.

» Votre partition va être gravée, et imprimée avec ses parties séparées. Elle sera chantée par les premières divisions des sociétés chorales dans un grand concours festival qui aura lieu vers le mois d'août à Paris et qui aura pour prix une bannière commémorative d'une grande valeur. Si vous dirigez à Saumur une société de chanteurs, vous aurez donc, monsieur, une nouvelle et magnifique occasion de paraître en lice avec vos valeureux troubadours.

Les termes flatteurs de cette lettre, le mérite des concurrents redoutables avec lesquels notre concitoyen a lutté, la composition distinguée du Jury d'examen, doublent évidemment le prix de son triomphe, et lui permettent, ainsi qu'à nous, d'espérer que bientôt un livret lui sera confié pour une œuvre de théâtre dans laquelle il n'excusera pas moins que dans la musique sacrée.

Bientôt aussi, nous n'en doutons pas, la cantate de M. Bouleau-Neldy : *L'Eloge de Wilhem*, qui se grave en ce moment, sera une des pages de prédilection des orphéons de France. Outre que le sujet la recommande comme un hommage de la reconnaissance publique, le mérite musical la place à la hauteur du chœur des *Enfants de Paris*, et lui promet la même popularité.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur porte à la connaissance de ses administrés que le massif du cimetière de cette ville où ont été inhumées les personnes décédées dans le cours des années 1846, 1847 et 1848, va être ouvert incessamment. Les familles qui possèdent dans ce massif des monuments funèbres, et qui ont l'intention de se rendre concessionnaires du terrain sur lequel ces monuments sont édifiés, doivent en faire, sans aucun délai, la déclaration au secrétariat de la Mairie.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 19 mai 1862.

Le Maire,
CHEDEAU, adj.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion du concours régional qui doit avoir lieu à Angers du 17 au 25 mai courant, il sera délivré les 24 et 25 de ce mois, aux gares de Nantes et de Tours, ainsi qu'aux stations intermédiaires comprises entre ces deux points et Angers, des billets aller et retour de toutes classes pour Angers avec réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places.

Ces billets donneront droit à l'admission dans tous les trains de voyageurs, les trains express et les trains-poste exceptés. — Ils seront valables, pour le retour, jusqu'au 26 mai inclusivement.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

M. le général de Goyon est arrivé mardi soir à Paris.

Vera-Cruz, 20 avril. — Les Français ont occupé Orizaba; ils continuent leur marche en avant et ont déjà attaqué un petit fort près de cette ville. Les Français disent qu'ils n'ont pas voulu s'en tenir à la convention de Soledad pour les motifs suivants : 1° La déclaration de guerre de Juarez; 2° l'assassinat de plusieurs soldats français; 3° les tracasseries causées par Juarez; 4° l'interception de tous les approvisionnements. Le général Almonte a publié une proclamation. Un grand nombre d'habitants du Mexique se sont déclarés pour les projets de ce personnage. Le général Prim quittera le Mexique quand toutes les troupes espagnoles se seront embarquées.

Constantinople, 14 mai. — Le corps diplomatique, ému des troubles qui continuent à Alep, a demandé qu'il fût promptement pris des mesures pour y mettre un terme. Fuad pacha a ordonné alors à Cabouli-Effendi, commissaire extraordinaire de la Porte en Syrie, de quitter aussitôt Beyrouth et d'aller pacifier Alep.

Le journal français le *Courrier d'Orient* publie une lettre d'Alep, du 2 mai, où il est dit que l'évêque grec, les catholiques, les sœurs de St-Joseph, des sujets français et des dames des premières familles, ont reçu publiquement des outrages. Quelques chrétiens ont été blessés. Le

gouvernement avait éloigné de la ville plusieurs bataillons turcs.

Naples, 20 mai. — Un petit nombre de personnes ont essayé, hier soir, dans la rue de Tolède, une démonstration en l'honneur de Garibaldi. La garde nationale a dissipé les groupes qui s'étaient formés. Un ordre parfait a été maintenu. — Havas.

M. GASNIER,

LOUEUR DE CHEVAUX ET VOITURES,

A l'honneur d'informer le public qu'il se rend chaque jour à la gare du chemin de fer à tous les trains pour y conduire les voyageurs et les ramener en ville.

Les demandes pour ce service peuvent être adressées au siège de son établissement rue d'Orléans 81, ou chez M. Mignan, marchand de

faïence, même rue, 44, près la rue Beaurepaire.
Prix : 50 centimes avec ou sans bagages.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

A la Bourse, le mouvement d'affaires et celui des cours sont irréguliers et sans caractère. De 70-70, le 5 1/2 a fléchi à 70-80, puis s'est relevé à 70-80. Le Crédit foncier a faibli de 10 fr. à 1553. Il y a eu hausse de 7-80 à 843 sur le Crédit mobilier.

Parmi les chemins de fer, le Midi a gagné 3 fr. à 848-75, l'Ouest 15 fr. à 367-50, le Lyon 8-75 à 1115-75, et l'Orléans 15 fr. à 1327-50; ses actions nouvelles sont fermes à 790. Le Nord a baissé de 1065 à 1062-50 et l'Est de 370 à 367-50. La hausse des actions de la Croix-Rouge a continué ses progrès de 412-50 à 453. Ce chemin, reçu officiellement, sera ouvert dans quelques jours, époque pour laquelle on s'attend à une progression nouvelle des cours. On sait, en outre, que la compagnie est en instance auprès du gouvernement pour relier sa gare à celle de Lyon-Méditerranée à Perrache, concession

pour laquelle les conseillers généraux des départements intéressés ont émis un vœu favorable.

Les chemins autrichiens se sont tenus de 527-50 à 528-75; les Lombards de 600 à 597-50, coupon de 23 fr. détaché; les Romains à 531-25, valeurs actions Trentinaires à 453. On demande à 495-75 le Nord-Espagne, dont la longueur exploitée sera de 525 kil. au 1^{er} juin et de 682 kil. dans les premiers mois de l'année prochaine. Madrid sera relié alors à Paris, avec une lacune de 26 kil. seulement pour la traversée des Pyrénées.

(Correspondance hebdomadaire.)

BOURSE DU 20 MAI.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 70 40
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 97 70

BOURSE DU 21 MAI.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 70 00.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 70

P. GODET, propriétaire-gérant

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE DE MATÉRIEL ET DE MOBILIER.

Le dimanche 25 mai 1862, à midi et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur Jacques Métié, modéleur-mécanicien à St-Lambert, Levée-neuve, près Saumur, à la vente publique aux enchères de tout son matériel et mobilier.

Il sera vendu :

Un très-beau tour neuf à engrenage 1^{re} force, établis, étaux, enclume, un soufflet de forge, nouveau système, quantité d'outils de forge, machine à fileter, machine à percer, meule montée, quantité de limes et autres outils, établi de menuisier garni d'outils, roues et pignons d'engrenage, fer neuf, modèles, bois d'ouvrage, bois dur, sapin et bois blanc, lits complets, commode, tables, chaises, poêle, bouteilles vides et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Rue de la Croix-Verte,

MAISON composée de six pièces, servitudes, jardin, terrasse et quetiers sur l'ancien bras de la Loire canalisé. Bâtimens neufs, exposition au midi.

S'adresser audit notaire. (262)

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

UNE MAISON NEUVE

Rue Coucouronné, n° 12, à Saumur, sur la mise à prix de 12,000 francs, estimée 24,000 francs.

L'adjudication aura lieu le 1^{er} juin 1862, à midi, en l'étude de M^e LEROUX, notaire.

Facilités pour les paiements.

A VENDRE

GRANDE MAISON

Avec vastes servitudes et 35 ares de jardin. Le tout situé à Vernoi.

S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernoi. (258)

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE

S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (128)

Etude de M^e PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Et au gré des amateurs.

LES BIENS IMMEUBLES

Ci-après indiqués, dépendant de la propriété du Breuil-Bellay, appartenant à M^{me} Mars-Larivière.

1^o La grande pièce de terre de la Noza, joignant dans toute la longueur le chemin de Cisay aux Petits-Cabarets, contenant vingt-quatre hectares quatre-vingt-un ares.

2^o La pièce de terre du Tuffeau, contenant un hectare sept ares.

3^o La pièce des Longeais, contenant un hectare trente-huit ares.

4^o L'enclos du Bateau, contenant un hectare trois ares.

5^o La pièce de terre de la Fontaine, renfermée de fossés, contenant un hectare trente-quatre ares.

6^o La pièce du Chenevreau, aussi renfermée, contenant quatre-vingt-six ares.

7^o Le morceau de terre des Encloses, contenant quarante-neuf ares.

8^o Deux morceaux de terre, aux Aubues-du-Breuil, contenant l'un cinquante ares, et l'autre sept ares quarante centiares.

9^o Le clos de vigne des Batailles, joignant la route impériale de Doné à Saumur et l'auberge des Petits-Cabarets, contenant quatre hectares quarante ares.

10^o Une vigne, située aux Paleines, contenant un hectare quinze ares.

Grandes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, soit à M. Nicolas GATSEAU, propriétaire au Coudray-Macouard, qui se trouvera les dimanches 8 et 22 juin 1862, aux Petits-Cabarets, soit audit M^e PATOUEILLE, notaire. (255)

A VENDRE

Pour 200 francs,

Un tour d'amateur et une menuiserie, avec tous leurs accessoires, 500 outils à peu près.

De plus, un petit fusil de chasse à piston avec boîte à poudre.

S'adresser, de midi à 3 heures, rue d'Enceinte, chez la comtesse de Loménie. (252)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46.

S'adresser à M^{me} DUCHAMP ou à M. BOUCHER. (246)

A VENDRE

D'OCCASION

UN MATÉRIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

MAISON ET JARDIN,

Rue de l'Hôtel-Dieu n° 19.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESNEAU. (249)

A LOUER

MAISON, rue du Petit-Maure, composée d'un salon, salle à manger, office, cuisine, chambres à coucher, cabinet, grenier, cave, etc.

S'adresser à M. RIVAUD. (253)

à louer

PORTION DE MAISON

Avec Jardin

Grande route du Pont-Fouchard.

S'adresser à M. GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand-rue, 4.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait soixante fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménages. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

MANUEL DES FAMILLES

ET DES MÉNAGES

Recueil complet de Recettes, Secrets et Formules,

RELATIFS

A l'industrie, l'agriculture, le jardinage, l'hygiène pratique, la médecine usuelle, la médecine vétérinaire, la pharmacie, l'économie domestique, la cuisine, la tenue des livres, la toilette, etc.

Ce livre contient aussi la préparation de toutes espèces de boissons économiques, sirops, vins, liqueurs et différentes recettes pour toutes les maladies des vins.

Pour recevoir l'ouvrage franco, il suffit d'envoyer 2 fr. 25 c. en timbres-poste, à M. CLÉMENT, éditeur, à Sens (Yonne).

Saumur, P. GODET, imprimeur.